



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ET SÉANCE DU COMITÉ DE DÉMOLITION CONCERNANT LA DEMANDE DE DÉMOLITION CD 2025-06

Avis est par la présente donné que le comité de démolition tiendra une assemblée de consultation publique en vue de présenter les oppositions reçues au terme des dix (10) jours impartis pour ce faire suivant la publication de l'avis prescrits avant la délivrance d'un certificat de démolition concernant :

La demande de démolition CD 2025-06 concernant un bâtiment principal sis au 576 chemin Choinière, lot 6 519 614, zonage municipal A-05

À la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Brigham, 118 av. des Cèdres,

Le 16 février 2026 à 19 h 00

Au cours de cette assemblée, aucune nouvelle opposition ne pourra être déposée, mais une période sera consacrée aux questions des citoyens relativement à cette demande de démolition ainsi qu'au projet de construction à venir.

Avis est aussi par la présente donné que le comité de démolition tiendra une séance ordinaire publique lors de laquelle sera prononcée la décision concernant la délivrance d'un certificat de démolition pour :

La demande de démolition CD 2025-06 concernant un bâtiment principal sis au 576 chemin Choinière, lot 6 519 614, zonage municipal A-05

À la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Brigham, 118 av. des Cèdres,

Le 23 février 2026 à 19 h 00

Les documents d'information sont disponibles pour consultation au bureau de la Municipalité.

Donné à Brigham, ce 30^e jour de janvier 2026.

Julia GD

Julia Girard-Desbiens
Directrice générale et greffière-adjointe